

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2015

Date de convocation :  
15 mai 2015

Date d'affichage :  
15 mai 2015

**Nombre de Conseillers :**  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 13  
Pouvoirs : 0

Vu le code général des collectivités territoriales,  
L'an deux mille quinze, le 21 mai, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. ARGIER Patrice, Maire.

Présents : M. ARGIER Patrice, Mme ACHIN Corinne, M. NISON Luc, M. DEFORCEVILLE Thierry, Mme VENUTI Liliane, M. BIN Michel, M. DAUTREMEPUIS Francis, Mme LEMAIRE Sophie, Mme JOLIBOIS Patricia, M. METIER Bertrand, Mme VONACHEN Agnès, M. TROUVAY Claude, M. DEBOUT Joël.

Absent excusé : Mme TASSY Sarah, FROMENT Joseph.

Secrétaire de séance : Mme LEMAIRE Sophie

### **Annulation de la demande de subvention pour la réserve incendie**

2015-033

Le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler la demande de subvention pour la réserve incendie les Rosettes pour des raisons financières.

Par conséquent, l'annulation du projet sera envoyée au Conseil Général de l'Oise afin d'annuler la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **Annulation de la demande de subvention pour le bordurage et calibrage rue de la Montagne et chemin du Saule Caron**

2015-034

Le Maire propose au Conseil Municipal d'annuler la demande de subvention pour le bordurage et calibrage rue de la Montagne et Chemin du Saule Caron.

Par conséquent, l'annulation du projet sera envoyée au Conseil Général de l'Oise afin d'annuler la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

### **Vente du Tracteur CLAAS**

2015-035

Le Maire propose au Conseil Municipal de vendre le tracteur CLAAS Elios 210 pour une somme de **28 000 euros HT** à la société FMTP.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte cette proposition et donne l'autorisation Le Maire à faire toutes les démarches nécessaire à la vente du Tracteur CLAAS.

**Fermeture de régie  
Coménius**

2014-036

Vu la délibération de création d'une régie d'avance dans le cadre du projet Coménius, du 15/11/2010,

Vu l'arrêté de création d'une régie d'avance en date du 06/12/2010,

Vu la décision du maire n°2013-062 du 17/12/2013, prolongeant la période de fonctionnement de la régie jusqu'au 31/12/2014.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de fermer la régie COMENIUS pour pouvoir clôturer les comptes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la réalisation d'une étude diagnostique assainissement s'avère nécessaire pour s'assurer du bon fonctionnement de la station d'épuration et évaluer les eaux claires intrusives dans le réseau de collecte des eaux usées.

De plus, l'arrêté de rejet de la station d'épuration arrive à échéance le 31 décembre 2015. Il est impératif de le renouveler.

**Choix du bureau  
d'études pour la  
réalisation  
diagnostique de la  
zone collecte  
épuration et le choix  
du bureau d'études  
pour l'élaboration  
du dossier loi sur  
l'eau**

2015-037

--ooOoo--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la contexture du projet des études listées ci-dessous
- Décide de retenir le bureau d'études IXSANE pour un montant de 77 885,00 € HT pour la réalisation de l'étude diagnostique de la zone collecte épuration
- Décide de retenir le bureau d'études ACTEA pour un montant de 10 800 € HT pour l'élaboration du Dossier Loi sur l'Eau
- Décide de retenir l'ADTO pour les montants de 4 500 € HT pour la conduite d'opération de l'étude diagnostique et de 2000 € HT pour la conduite d'opération du Dossier Loi sur l'Eau (sous réserve de validation de ces montants par M.HUET, Directeur de l'ADTO)
- Décide de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général,

-  
Autorise le Maire à signer les marchés,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

**Commission  
désignation d'un  
correspondant  
défense**

2015-038

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du souhait du Service Interministériel de la Défense et de la Protection Civile de désigner un « correspondant défense » dans chaque commune. Cet élu a vocation à développer le lien armée-nation.

**Remplacement  
des  
démissionnaires  
dans les  
commissions  
communales**

2015-039

Après appel à candidature et délibération, M METIER Bertrand est élu à l'unanimité.

Vu la délibération n°2014-036 du 22 avril 2014,  
Considérant la démission de Monsieur ROSIER Joël reçue le 4 septembre 2014 et de Madame BOCHAN Marie-Ange en date du 7 mars 2015,

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection afin de remplacer les membres démissionnaires.

Le maire invite les élus à procéder aux remplacements dans les commissions municipales concernées.

Commission des Travaux et Sécurité  
M. TROUVAY Claude.

Vie Associative et Vie Communale :  
Mme VONACHEN Agnès.

Scolaire et Petite enfance :  
M. TROUVAY Claude et M. DEBOUT Joël

Environnement et développement durable :  
M. TROUVAY Claude

**Remplacement  
d'un  
démissionnaire à  
la commission  
communale  
d'urbanisme  
chargée du suivi  
de l'élaboration  
du PLU**

2015-040

Vu la délibération n°2014-038 du 22 avril 2014,  
Considérant la démission de Monsieur ROSIER Joël reçue le 4 septembre 2014,

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection afin de remplacer le membre suppléant démissionnaire.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection à scrutin secret et suivant les modalités prévues à l'article L.2121.21 du Code Général des Collectivités Territoriales, du membre suppléant de la Commission Municipale d'Urbanisme chargée du suivi de l'élaboration du PLU.

A l'issue du scrutin a été élu,

**Membre suppléant**

- M. TROUVAY Claude

La Commission Municipale d'Urbanisme ainsi constituée est présidée par M. ARGIER Patrice, le Maire.

Copie de cette délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Compiègne.

Vu la délibération n°2014-039 du 22 avril 2014,

**Remplacement  
d'un  
démissionnaire de  
la commission  
d'appel d'offres**

2015-041

Considérant la démission de Monsieur ROSIER Joël reçue le 4 septembre 2014,

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection afin de remplacer le membre titulaire démissionnaire.

Considérant que l'élection d'un membre élu de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret.

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection d'un membre titulaire remplaçant le membre démissionnaire , à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

**Membre Titulaire**

C'est porté candidat : Mme VONACHEN Agnès

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après : 13

Nombre de bulletins : 13

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu : 10 voix

A été élu : Mme VONACHEN Agnès

**Remplacement  
d'un  
démissionnaire du  
CCAS**

2015-042

Vu la délibération n°2014-040 du 22 avril 2014,

Considérant la démission de Monsieur ROSIER Joël reçue le 4 septembre 2014,

Il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection afin de remplacer le membre démissionnaire.

Le maire invite les élus à procéder à l'élection d'un membre remplaçant le membre démissionnaire, au CCAS élus par le Conseil Municipal.

Délégués élus :

Nombre de votants : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

M. TROUVAY Claude ayant obtenu 13 voix

Est désigné comme délégué élu.